

Fact Maison de retraite : Comment effectuer un prélèvement ?

PREREQUIS :

Le règlement des factures des résidents payants ne peut s'effectuer par prélèvement qu'après calcul et édition réelle de la facture.

Paramètres structure:

Vérifier que dans l'onglet comptabilité de la gestion des structures, vous ayez bien saisi les informations nécessaires pour les prélèvements

Modification de la fiche résident:

Saisir dans l'onglet Facturation de la fiche du résident le mode de règlement Prélèvement ainsi que son IBAN
Valider votre fiche.

Ouvrir à nouveau la fiche du résident

Editer le mandat de prélèvement (RUM) qui doit être signé par le débiteur

Il est également possible de paramétrer ces informations au niveau des proches participants au paiement des factures

Génération du fichier prélèvements

Après calcul et édition réelle des factures des résidents payants :
Ouvrir le menu gestion des prélèvements,
Vérifier la période ainsi que la date des prélèvements
Cliquer sur Lire les prélèvements de la période.

Vous avez à l'écran la liste de vos prélèvements prêts à être générés.

Cliquer sur le bouton générer en bas de l'écran et enregistrer votre fichier, une édition du fichier généré vous est systématiquement proposée.

Adresser le fichier généré à votre banque.

Revision #4

Created 22 September 2022 09:11:13 by Bénédicte DESBROCHES

Updated 17 October 2025 12:56:09 by Edouard GRIVILERS